



centre européen de formation

Par **kiwi972**, le 12/09/2019 à 20:27

bonjour

je vous contacter car je me suis inscrite a un centre europeen de formation pour suivre cap petite enfance tous c'est mal passe et pour tant j'ai précise que j'avais problème financier et j'etais enciente , il ont dit que c'est pas pas grave qu'ils ont des partenaires pour ces genre de problemes dans votre departement et moi j'ai accepte sans me souciés que etait pas vrais car les partenaires etait des sites a l'emploi qui ce situées dans les hexagone alors que je suis originaire des dom(martinique) et surtout il m'ont pas parle des 3mois recontractions et m'ont juste dit etait 1 semaine de retraction

et il mon envoyer chez les huissier car je ne pouvais plus payer et j'ai pris contacter avec eux mais il etait agressive lors de echange par telephone il m'appellait 3h du matin et je precise que je suis sur la dom (martinique) et il vont bloquer mon compteur et venir saisir la ou je vis

j'ai dit que pourrais les payer mais apres mon accouchement car je n'avait pas trop les moyen il ont refus j'etais obligé de prendre l'argent que j'avais laisse de cote pour payer les medicaments de mon bebe pour les payer

comme ma carte expirait en avril il m'ont appelle pour avoir les nouveau coordonner et j'ai demande combien avait a payer et si etait possible avoir la confirmation et m'envoyer un email pour dire que j'ai payer

ils m'ont juste dit qui faut payer c'est tout pff

donc j'ai refus payer quoique soit sans confirmation de mes echances et depuis peut le centre europeen formation on pris 59,10 sur mon compte bancaires ou mois aout je n'ait pas pu faire opposition et il ont essaie prendre encore 59.10 euro ce mois ci je comprend rien du tout ,il m'ont envoyer chez hussier et prenne de l'argent comme çà je suivre les cours que dois je faire?

Par **Starkgene**, le 28/10/2020 à 07:21

[quote]

Publié le 24/04/2017:

[Problème avec le centre européen de formation thetermpapers](#)

[/quote]

Bonjour,

Je souhaite résilier mon contrat avec le centre de formation européen, car je suis confronté à une situation compliquée et je suis dans le cas de force majeure. Puis-je faire cela selon la loi 1148 du code civil?

Par **Starkgene**, le **28/10/2020 à 07:22**

Ils m'ont déjà envoyé deux lettres avec harcèlement. Que devrais-je faire?
D'ailleurs, leur diplôme ne sera pas reconnu par l'État, non?

Par **P.M.**, le **28/10/2020 à 09:30**

Bonjour,

Voius n'êtes vraisemblablement pas dans un cas de force majeure...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association de consommateurs...